

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Édouard

Est par la présente donné par la soussignée, Édith Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Édouard.

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Édouard tiendra une séance extraordinaire le 2 décembre 2025 à 20 h 30, au centre communautaire, sis au 405C, montée Lussier à Saint-Édouard, pour l'adoption du budget du prochain exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Saint-Édouard, ce 20 novembre 2025.

Édith Létourneau

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS D'AFFICHAGE

Je, soussignée, Édith Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis ce 20 novembre 2025, aux endroits désignés.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 20 novembre 2025.

Édith Létourneau

Directrice générale et greffière-trésorière